



MUNICIPALITÉ DE
ST-MARTIN

Rue de l'Église 5 | CH - 1969 St-Martin
T +41 (0)27 282 50 10 | F +41 (0)27 282 50 17
saint-martin.ch | commune@saint-martin.ch

BOURGEOISIE

COMPTE 2025

Approuvé par le Conseil municipal le 18 mai 2026

GAËTAN ROSSIER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal

Approuvé par l'Assemblée primaire le 16 juin 2026

GAËTAN ROSSIER
Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
▪ Message du Conseil bourgeoisial	4-9
▪ Indicateurs financiers	10-30
▪ Compte de résultats par classification fonctionnelle	31-35
▪ Compte de résultats par classification par nature	36-39
▪ Bilan	40-42
▪ Tableaux des immobilisations	43-44
▪ Crédits d'engagements et complémentaires	45
▪ Etat du capital propre	46
▪ Tableau des provisions	47
▪ Tableau des participations	48
▪ Tableau des garanties	49
▪ Principes pour la présentation et la tenue du compte	50-55



MUNICIPALITÉ DE
ST-MARTIN

MESSAGE DU CONSEIL BOURGEOISIAL

COMPTE 2025

1. APERCU GENERAL

Avec un total de revenus financiers de CHF 1'124'041 et un total de charges financières de CHF 1'059'860, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de CHF 64'181.

Les prélèvements et les attributions aux financements spéciaux n'entrent plus dans le calcul de la marge d'autofinancement.

Après comptabilisation des amortissements, des attributions aux fonds spéciaux pour CHF 153, de l'attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 60'000, le compte de résultats présente un excédent de revenus de CHF 4'027.

Le compte de réserve de politique budgétaire est assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage. Les attributions à cette réserve et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires, soit comme des revenus extraordinaires.

La réserve de politique budgétaire peut être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats et est assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage.

	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- CHF 484'008.47	646'310.00	1'059'860.44
Revenus financiers	+ CHF 517'899.09	663'720.00	1'124'041.85
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF -	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF 33'890.62	17'410.00	64'181.41
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF -	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF 33'890.62	17'410.00	64'181.41
Amortissements planifiés	- CHF -	-	1.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF 128.49	100.00	152.93
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF -	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF -	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF -	-	-
Attributions au capital propre	- CHF 30'000.00	-	60'000.00
Réévaluations PA	+ CHF -	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF -	-	-
Excédent de charges	= CHF -	-	-
Excédent de revenus	= CHF 3'762.13	17'310.00	4'027.48

Le compte 2025 ne présente pas d'investissements.

		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

2. EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

La marge d'autofinancement couvrant les investissements nets, le compte de financement présente un excédent de CHF 64'181.

		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'890.62	17'410.00	64'181.41
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	33'890.62	17'410.00	64'181.41

Le capital propre qui se montait à CHF 279'941 au 31.12.2024 passe à CHF 344'122 au 31.12.2025.

Aperçu du bilan	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
Capital propre	279'941.66	344'122.07
Capital propre	279'941.66	344'122.07

Les engagements financiers à court terme de CHF 88'447 au 31.12.2024 présentent un excédent de CHF 50'327 au 31.12.2025. La Bourgeoisie ne présente plus d'endettement brut.

Aperçu du bilan	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
Engagements financiers à court terme	88'447.81	-50'327.64
Passifs de régularisation	600.00	-
Capitaux de tiers	89'047.81	-50'327.64

3. COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE

La recommandation sur la présentation du compte de résultats prévoit deux niveaux de résultats.

Le premier (O1) renseigne sur le résultat provenant de l'activité opérationnelle (résultat de l'activité d'exploitation et de l'activité de financement) et le deuxième (E1) sur le résultat provenant de l'activité extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

En regard du budget, les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de CHF 413'604 ou 63.98%. Les revenus d'exploitation affichent une hausse de CHF 460'361 ou 69.41%. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1), présente un bénéfice de CHF 63'547.

Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) de CHF 479 est en diminution de CHF 41.

Le total du compte de résultats affiche un excédent de CHF 4'027, après attribution d'un montant de CHF 60'000 à la réserve de politique budgétaire.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	9'000.00	9'100.00	9'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	466'142.97	628'210.00	1'043'666.44
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	-	-	1.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	128.49	100.00	152.93
36 Charges de transferts	CHF	8'865.50	9'000.00	7'194.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	484'136.96	646'410.00	1'060'014.37
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	13'893.20	25'000.00	7'086.45
42 Taxes	CHF	170'369.08	238'200.00	273'106.23
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	332'866.81	400'000.00	843'369.25
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	517'129.09	663'200.00	1'123'561.93
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		32'992.13	16'790.00	63'547.56
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	770.00	520.00	479.92
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	770.00	520.00	479.92
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		33'762.13	17'310.00	64'027.48
38 Charges extraordinaires	CHF	30'000.00	-	60'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-30'000.00	-	-60'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	3'762.13	17'310.00	4'027.48

3.1 CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel (30)

Les charges de personnel restent identiques au budget 2025 (autorités et commissions).

Biens et services et autres charges d'exploitation (31)

Les charges de biens et services sont en augmentation de CHF 415'456. Consécutivement aux fortes chutes de neige du 17 avril 2025, les frais liés aux dégâts aux forêts se sont élevés à CHF 674'351. Compte tenu de leur nature exceptionnelle, ces travaux n'étaient pas portés au budget 2025. Les travaux annuels d'entretien des forêts sont en diminution de CHF 247'841 par rapport au budget 2025.

Amortissements du patrimoine administratif (33)

Les amortissements des actifs appartenant au patrimoine administratif s'effectuent en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations. L'exercice sous revue enregistre l'amortissements du véhicule OPEL Campo.

Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)

Le compte 2025 affiche une attribution au financement spécial, fonds forestier de réserve, de CHF 152.

Charges de transferts (36)

Les charges de transferts comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques. Celles-ci sont stables à CHF 7'194.

3.2 REVENUS D'EXPLOITATION

Patentes et concessions (41)

Les patentes et concessions, constituées par les revenus de concession de la Gravière du Val d'Hérens, présentent un total de recettes de CHF 7'086.

Taxes (42)

Les taxes d'utilisation et recettes sur prestations sont en hausse de CHF 34'906. La vente de bois de service et industrie pour un montant de CHF 233'014 représente l'essentiel des recettes de ce poste.

Revenus de transferts (46)

Les revenus de transferts comptabilisent toutes les subventions perçues auprès des collectivités publiques (Canton du Valais). Celles-ci affichent une augmentation de CHF 443'369 par rapport au budget 2025 à CHF 843'369. Les subventions cantonales liées aux dégâts aux forêts, d'un montant de CHF 536'139 ou 80% des coûts, expliquent cette hausse.

3.3 CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Charges financières (34)

Le compte 2025 ne présente pas de charges financières.

Revenus financiers (44)

Les revenus financiers sont en hausse de CHF 40.

4. COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE

Le compte 2025 ne présente pas de dépenses d'investissements.

5. INDICATEURS FINANCIERS COMMUNAUX

Pour évaluer la situation financière des Communes valaisannes, 8 indicateurs ont été retenus et portent principalement sur la problématique de l'endettement. Ils servent à analyser l'équilibre budgétaire de la collectivité, la qualité de la gestion financière et l'importance de l'endettement. Les résultats obtenus s'expriment en % ou en francs et sont notés sur la base des moyennes actualisées retenues par le Canton du Valais.

Ci-après, nous présentons le résultat des indicateurs pour les comptes 2024 et 2025.

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2024	2025	
2. Degré d'autofinancement (I2)			
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.07% bon	-0.01% bon	-0.02% bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	17.08% très bon	-4.48% très bon	2.32% très bon
5. Proportion des investissements (I5)	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible
6. Part du service de la dette (I6)	-0.07% charge faible	-0.01% charge faible	-0.02% charge faible
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-389 patrimoine net	-555 patrimoine net	-472 patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	6.54% mauvais	5.71% mauvais	5.97% mauvais

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS (tableaux et engagements)

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires	Néant
Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires	Néant
Tableau des provisions	Néant
Tableau des participations	
Engagements conditionnels	Néant

7. CONCLUSION

En vertu des éléments cités ci-dessus, la Bourgeoisie de St-Martin ne présente pas de découvert au bilan et répond, dès lors, aux exigences fixées par la Loi sur les Communes et l'Ordonnances sur la gestion financière des communes.

Le compte 2025 enregistre un bénéfice de CHF 4'027, après attribution de CHF 60'000 à la réserve de politique budgétaire. Le capital propre s'inscrit à CHF 344'122. La Bourgeoisie de St-Martin ne présente plus d'endettement brut.

Les bons résultats de l'exercice 2025 ont permis de rembourser intégralement la dette que la Bourgeoisie avait contractée auprès de la Commune de St-Martin.

La collaboration avec le Triage forestier d'Evolène donne pleinement satisfaction et présente une solution appropriée aux travaux d'entretien forestiers. Nous saisissons l'occasion pour remercier le garde-forestier, Frédéric Pralong, pour la qualité de son travail, ainsi que l'administration communale et la commission forestière pour la rigueur et le sérieux manifestés dans la gestion financière de la Bourgeoisie.

Nous invitons l'assemblée primaire à adopter le compte 2025 de la Bourgeoisie tel que présenté.

St-Martin, mai 2026

Bourgeoisie de St-Martin
GAËTAN ROSSIER
Président

Bourgeoisie de St-Martin
MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	9'000.00	9'100.00	9'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	466'142.97	628'210.00	1'043'666.44
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	-	-	1.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	128.49	100.00	152.93
36 Charges de transferts	CHF	8'865.50	9'000.00	7'194.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	484'136.96	646'410.00	1'060'014.37
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	13'893.20	25'000.00	7'086.45
42 Taxes	CHF	170'369.08	238'200.00	273'106.23
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	332'866.81	400'000.00	843'369.25
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	517'129.09	663'200.00	1'123'561.93
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		32'992.13	16'790.00	63'547.56
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	770.00	520.00	479.92
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	770.00	520.00	479.92
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		33'762.13	17'310.00	64'027.48
38 Charges extraordinaires	CHF	30'000.00	-	60'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-30'000.00	-	-60'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	3'762.13	17'310.00	4'027.48

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	484'008.47	646'310.00	1'059'860.44
Revenus financiers	+ CHF	517'899.09	663'720.00	1'124'041.85
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	33'890.62	17'410.00	64'181.41
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'890.62	17'410.00	64'181.41
Amortissements planifiés	- CHF	-	-	1.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	128.49	100.00	152.93
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	30'000.00	-	60'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	3'762.13	17'310.00	4'027.48
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	33'890.62	17'410.00	64'181.41
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	33'890.62	17'410.00	64'181.41

Aperçu du compte annuel						
	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
Compte de résultats	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	514'136.96		646'410.00		1'120'014.37	
Total des revenus		517'899.09		663'720.00		1'124'041.85
Excédent de revenus	3'762.13		17'310.00		4'027.48	
Excédent de charges		-		-		-
Total	517'899.09	517'899.09	663'720.00	663'720.00	1'124'041.85	1'124'041.85
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	-		-		-	
Total des recettes reportées au bilan		-		-		-
Investissements nets 3)		-		-		-
Total	-	-	-	-	-	-
Financement						
Report des investissements nets	-		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		-		-		1.00
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		128.49		100.00		152.93
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		30'000.00		-		60'000.00
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		3'762.13		17'310.00		4'027.48
Excédent de charges du compte de résultats		-		-		-
Excédent de financement	33'890.62		17'410.00		64'181.41	
Insuffisance de financement		-		-		-
Total	33'890.62	33'890.62	17'410.00	17'410.00	64'181.41	64'181.41
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		33'890.62		17'410.00		64'181.41
Report de l'insuffisance de financement	-		-		-	
Report des dépenses d'investissement au bilan		-		-		-
Report des recettes d'investissement au bilan	-		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	-		-		1.00	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-
Augmentation du capital propre	33'890.62		17'410.00		64'180.41	
Diminution du capital propre		-		-		-
Total	33'890.62	33'890.62	17'410.00	17'410.00	64'181.41	64'181.41

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		64'027.48
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-60'000.00
	Amortissements planifiés	+	1.00
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	152.93
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	60'000.00
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire		64'181.41
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
	Recettes d'investissements		
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	-
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-
		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
100	Disponibilités et placements à court terme	145'971.96	69'298.83
101	Créances	122.50	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	100'891.11	102'492.60
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	2.00	2.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	88'447.91	-50'327.64
204	Passifs de régularisation	600.00	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-140'854.54
29	Capital propre	279'941.66	344'122.07
	Variation des liquidités et placements à court terme		-76'673.13
100	Disponibilités et placements à court terme	145'971.96	69'298.83

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	368'989.57	293'794.43
	Patrimoine financier	246'987.57	171'793.43
100	Disponibilités et placements à court terme	145'971.96	69'298.83
101	Créances	122.50	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	100'891.11	102'492.60
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	2.00	2.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	122'002.00	122'001.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	122'002.00	122'001.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	368'989.57	293'794.43
	Capitaux de tiers	89'047.91	-50'327.64
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	88'447.91	-50'327.64
204	Passifs de régularisation	600.00	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	279'941.66	344'122.07
29	Capital propre	279'941.66	344'122.07

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	21'355.47	420.00	23'310.00	420.00	17'289.54	5'420.00
8 Economie publique	462'781.49	517'479.09	623'100.00	663'300.00	1'042'724.83	1'118'621.85
9 Finances et impôts	30'000.00	-	-	-	60'000.00	-
Total des charges et des revenus	514'136.96	517'899.09	646'410.00	663'720.00	1'120'014.37	1'124'041.85
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	3'762.13		17'310.00		4'027.48	

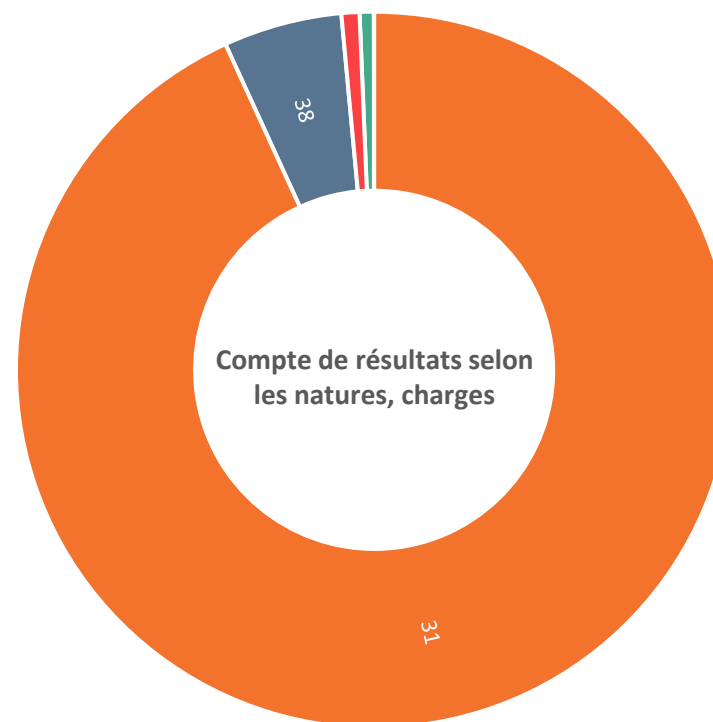
Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	30 Charges de personnel	9'000.00		9'100.00		9'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	466'142.97		628'210.00		1'043'666.44	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		1.00	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	128.49		100.00		152.93	
36 Charges de transferts	8'865.50		9'000.00		7'194.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	30'000.00		-		60'000.00	
39 Imputations internes	-		-		-	
41 Patentes et concessions		13'893.20		25'000.00		7'086.45
42 Taxes		170'369.08		238'200.00		273'106.23
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		770.00		520.00		479.92
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		332'866.81		400'000.00		843'369.25
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	514'136.96	517'899.09	646'410.00	663'720.00	1'120'014.37	1'124'041.85
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	3'762.13		17'310.00		4'027.48	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	50 Immobilisations corporelles	-		-		-
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		-		-
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

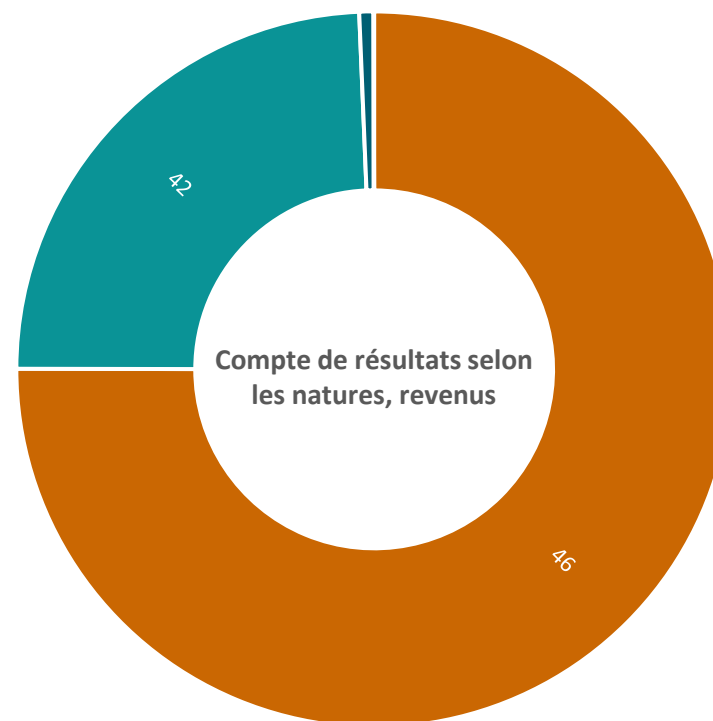
Compte de résultats selon les natures, charges

30	Charges de personnel	0.8%	9'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	93.2%	1'043'666
33	Amortissements du patrimoine administratif	0.0%	1
34	Charges financières	0.0%	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.0%	153
36	Charges de transferts	0.6%	7'194
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Charges extraordinaires	5.4%	60'000
39	Imputations internes	0.0%	0
Total			1'120'014



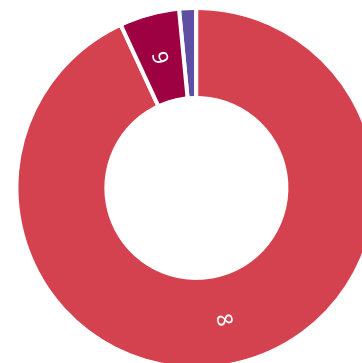
Compte de résultats selon les natures, revenus

41	Patentes et concessions	0.6%	7'086
42	Taxes	24.3%	273'106
43	Revenus divers	0.0%	0
44	Revenus financiers	0.0%	480
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	0
46	Revenus de transferts	75.0%	843'369
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Revenus extraordinaires	0.0%	0
49	Imputations internes	0.0%	0
Total			1'124'042



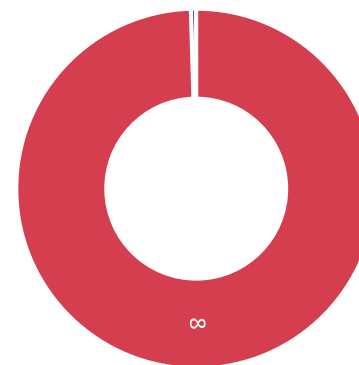
Compte de résultats selon les tâches, charges

0 Administration générale	1.5%	17'290
8 Economie publique	93.1%	1'042'725
9 Finances et impôts	5.4%	60'000
Total		1'120'014



Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	0.5%	5'420
8	Economie publique	99.5%	1'118'622
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			1'124'042



Compte des investissements selon les tâches, dépenses

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

2024

2025

Moyenne

1. Taux d'endettement net (I1)

La bourgeoisie ne disposant point de revenus fiscaux (nature 40), cet indicateur n'a pas lieu d'être calculé.

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	33'890.62	64'181.41	49'036.02
investissements nets	CHF	-	-	-

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

2024

2025

Moyenne

3. Part des charges d'intérêts (I3)

	CHF	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets	CHF	-350.00	-59.92	-204.96
Revenus courants	CHF	517'899.09	1'124'041.85	820'970.47
		-0.07%	-0.01%	-0.02%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

	CHF	2024	2025	Moyenne
Dette brute	CHF	88'447.91	-50'327.64	19'060.14
Revenus courants	CHF	517'899.09	1'124'041.85	820'970.47
		17.08%	-4.48%	2.32%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

2024

2025

Moyenne

5. Proportion des investissements (I5)

	CHF			
Investissements bruts	CHF	-	-	-
Dépenses totales	CHF	484'008.47	1'059'860.44	771'934.46

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF	-350.00	-58.92	-204.46
Revenus courants	CHF	517'899.09	1'124'041.85	820'970.47
		-0.07%	-0.01%	-0.02%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

2024

2025

Moyenne

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

	CHF			
Dette nette I		-157'939.66	-222'121.07	-190'030.37
Population résidante permanente		406	400	403
		-389	-555	-472

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	33'890.62	64'181.41	49'036.02
Revenus courants	CHF	517'899.09	1'124'041.85	820'970.47
		6.54%	5.71%	5.97%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets			

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.1%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	17.1%	-4.5%	2.3%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	-0.1%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dette nette I par habitant	-389	-555	-472

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	6.5%	5.7%	6.0%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2024	2025	
2. Degré d'autofinancement (I2)			
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.07% bon	-0.01% bon	-0.02% bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	17.08% très bon	-4.48% très bon	2.32% très bon
5. Proportion des investissements (I5)	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible
6. Part du service de la dette (I6)	-0.07% charge faible	-0.01% charge faible	-0.02% charge faible
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-389 patrimoine net	-555 patrimoine net	-472 patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	6.54% mauvais	5.71% mauvais	5.97% mauvais

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		ADMINISTRATION GENERALE	21,355.47	420.00	23,310.00	420.00	17,289.54	5,420.00
01		Législatif et exécutif	9,000.00		9,000.00		9,000.00	
012		Exécutif	9,000.00		9,000.00		9,000.00	
012.30		Charges de personnel	9,000.00		9,000.00		9,000.00	
012.3000.01		Rétribution autorités	6,000.00		6,000.00		6,000.00	
012.3099.01		Charges du personnel	3,000.00		3,000.00		3,000.00	
02		Services généraux	12,355.47	420.00	14,310.00	420.00	8,289.54	5,420.00
022		Services généraux	12,291.77	420.00	14,310.00	420.00	8,289.54	5,420.00
022.31		Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3,426.27		5,310.00		1,095.54	
022.3130.00		Frais de port et CCP	72.02		50.00		62.04	
022.3130.04		Frais bancaires	2.00		10.00		2.00	
022.3132.00		Frais fiduciaire	1,729.60		1,750.00		1,729.60	
022.3137.00		Impôt communal	1,245.85		2,000.00		45.85	
022.3137.01		Impôt cantonal	376.80		1,500.00		743.95-	
022.36		Charges de transfert	8,865.50		9,000.00		7,194.00	
022.3612.00		Honoraires administration	5,000.00		5,000.00		5,000.00	
022.3636.00		Cotisations aux associations	3,865.50		4,000.00		2,194.00	
022.42		Taxes et redevances						5,000.00
022.4210.00		Emoluments octroi de la Bourgeoisie						5,000.00
022.44		Revenus financiers		420.00		420.00		420.00
022.4470.00		Loyers et fermages		420.00		420.00		420.00
029		Immeubles administratifs	63.70					
029.31		Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	63.70					
029.3134.00		Assurances	63.70					

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8		ECONOMIE PUBLIQUE	462,781.49	517,479.09	623,100.00	663,300.00	1,042,724.83	1,118,621.85
82		Sylviculture	462,781.49	503,585.89	623,100.00	638,300.00	1,042,724.83	1,111,535.40
820		Sylviculture	462,781.49	503,585.89	623,100.00	638,300.00	1,042,724.83	1,111,535.40
820.30		Charges de personnel			100.00			
820.3000.00		Commission sylviculture			100.00			
820.31		Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	462,653.00		622,900.00		1,042,570.90	
820.3101.01		Matériel d'exploitation et fournitures			300.00		978.00	
820.3130.01		Frais de coupe de bois	400,812.90		500,000.00		322,591.85	
820.3130.02		Frais de transports de bois	33,814.35		100,000.00		29,567.00	
820.3130.05		Dégâts aux forêts					674,351.55	
820.3134.00		Assurances	12,620.40		12,600.00		12,516.30	
820.3151.00		Entretien des véhicules	15,405.35		10,000.00		2,566.20	
820.33		Amortissements du patrimoine administratif PA					1.00	
820.3300.60		Amortissements mobilier, machines et véhicules					1.00	
820.35		Attributions aux fonds et financements spéciaux	128.49		100.00		152.93	
820.3511.00		Attribution au fonds forestier de réserve	128.49		100.00		152.93	
820.42		Taxes et redevances		170,369.08		238,200.00		268,106.23
820.4240.00		Location tracteur forestier HSM 805		23,325.00		25,000.00		22,575.00
820.4250.00		Vente de bois de service et industrie		138,016.43		200,000.00		233,014.23
820.4250.01		Vente de bois de feu		6,300.00		10,000.00		10,317.10
820.4250.03		Vente sapins de Noël				200.00		
820.4260.00		Remboursement impôt huiles minérales		2,727.65		3,000.00		2,199.90
820.44		Revenus financiers		350.00		100.00		59.92
820.4400.00		Intérêts du fonds forestier de réserve		350.00		100.00		59.92
820.46		Revenus de transferts		332,866.81		400,000.00		843,369.25
820.4631.00		Subventions cantonales		332,866.81		400,000.00		307,230.00

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.4631.01		Subventions cantonales (dégâts forêts)						536,139.25
89		Autres exploitations artisanales		13,893.20		25,000.00		7,086.45
890		Autres exploitations artisanales		13,893.20		25,000.00		7,086.45
890.41		Patentes et concessions		13,893.20		25,000.00		7,086.45
890.4120.00		Concession GVH		13,893.20		25,000.00		7,086.45

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Compte	Nature	Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9		FINANCES ET IMPOTS	30,000.00				60,000.00	
99		Postes non ventilables	30,000.00				60,000.00	
990		Amortissement du patrimoine administratif existant	30,000.00				60,000.00	
990.38		Charges extraordinaires	30,000.00				60,000.00	
990.389		Attributions extraordinaires au capital propre	30,000.00				60,000.00	
990.3894		Attribution à la réserve de politique budgétaire	30,000.00				60,000.00	
990.3894.00		Attribution à la réserve de politique budgétaire	30,000.00				60,000.00	

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Récapitulation	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	21,355.47	420.00	23,310.00	420.00	17,289.54	5,420.00
		20,935.47		22,890.00		11,869.54
8 ECONOMIE PUBLIQUE	462,781.49	517,479.09	623,100.00	663,300.00	1,042,724.83	1,118,621.85
	54,697.60		40,200.00		75,897.02	
9 FINANCES ET IMPOTS	30,000.00				60,000.00	
		30,000.00				60,000.00
Total	514,136.96	517,899.09	646,410.00	663,720.00	1,120,014.37	1,124,041.85
	3,762.13		17,310.00		4,027.48	

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

Compte	Libellé	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart
3	CHARGES	514,136.96	646,410.00	1,120,014.37	132,273.04-
30	Charges de personnel	9,000.00	9,100.00	9,000.00	100.00-
300	Autorités et commissions	6,000.00	6,100.00	6,000.00	100.00-
3000	Salaires, indemnités journalières et jet	6,000.00	6,100.00	6,000.00	100.00-
012.3000.01	Rétribution autorités	6,000.00	6,000.00	6,000.00	
820.3000.00	Commission sylviculture		100.00		100.00-
309	Autres charges de personnel	3,000.00	3,000.00	3,000.00	
3099	Autres charges de personnel	3,000.00	3,000.00	3,000.00	
012.3099.01	Charges du personnel	3,000.00	3,000.00	3,000.00	
31	Charges de biens et services et autres c	466,142.97	628,210.00	1,043,666.44	162,067.03-
310	Charges de matériel et de marchandises		300.00	978.00	300.00-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures		300.00	978.00	300.00-
820.3101.01	Matériel d'exploitation et fournitures		300.00	978.00	300.00-
313	Prestations de services et honoraires	450,737.62	617,910.00	1,040,122.24	167,172.38-
3130	Prestations de services de tiers	434,701.27	600,060.00	1,026,574.44	165,358.73-
022.3130.00	Frais de port et CCP	72.02	50.00	62.04	22.02
022.3130.04	Frais bancaires	2.00	10.00	2.00	8.00-
820.3130.01	Frais de coupe de bois	400,812.90	500,000.00	322,591.85	99,187.10-
820.3130.02	Frais de transports de bois	33,814.35	100,000.00	29,567.00	66,185.65-
820.3130.05	Dégâts aux forêts			674,351.55	
3132	Honoraires de conseillers externes, expe	1,729.60	1,750.00	1,729.60	20.40-
022.3132.00	Frais fiduciaire	1,729.60	1,750.00	1,729.60	20.40-
3134	Primes d'assurances de choses	12,684.10	12,600.00	12,516.30	84.10
029.3134.00	Assurances	63.70			63.70
820.3134.00	Assurances	12,620.40	12,600.00	12,516.30	20.40
3137	Impôts et taxes	1,622.65	3,500.00	698.10-	1,877.35-
022.3137.00	Impôt communal	1,245.85	2,000.00	45.85	754.15-
022.3137.01	Impôt cantonal	376.80	1,500.00	743.95-	1,123.20-

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

Compte	Libellé	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart
315	Entretien des biens meubles et immobilis	15,405.35	10,000.00	2,566.20	5,405.35
3151	Entretien de machines, appareils, véhicu	15,405.35	10,000.00	2,566.20	5,405.35
820.3151.00	Entretien des véhicules	15,405.35	10,000.00	2,566.20	5,405.35
33	Amortissements du patrimoine administrat			1.00	
330	Amortissements des immobilisations corpo			1.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisation			1.00	
820.3300.60	Amortissements mobilier, machines et véh			1.00	
35	Attributions aux fonds et financements s	128.49	100.00	152.93	28.49
351	Attributions aux fonds et financements s	128.49	100.00	152.93	28.49
3511	Attributions aux fonds du capital propre	128.49	100.00	152.93	28.49
820.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserv	128.49	100.00	152.93	28.49
36	Charges de transfert	8,865.50	9,000.00	7,194.00	134.50-
361	Dédommagements à des collectivités publi	5,000.00	5,000.00	5,000.00	
3612	Dédommagements aux communes et aux assoc	5,000.00	5,000.00	5,000.00	
022.3612.00	Honoraires administration	5,000.00	5,000.00	5,000.00	
363	Subventions à des collectivités publique	3,865.50	4,000.00	2,194.00	134.50-
3636	Subventions aux organisations privées à	3,865.50	4,000.00	2,194.00	134.50-
022.3636.00	Cotisations aux associations	3,865.50	4,000.00	2,194.00	134.50-
38	Charges extraordinaires	30,000.00		60,000.00	30,000.00
389	Attributions extraordinaires au capital	30,000.00		60,000.00	30,000.00
3894	Attribution à la réserve de politique bu	30,000.00		60,000.00	30,000.00
990.3894.00	Attribution à la réserve de politique bu	30,000.00		60,000.00	30,000.00

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

Compte	Libellé	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart
4	REVENUS	517,899.09	663,720.00	1,124,041.85	145,820.91-
41	Patentes et concessions	13,893.20	25,000.00	7,086.45	11,106.80-
412	Concessions	13,893.20	25,000.00	7,086.45	11,106.80-
4120	Concessions	13,893.20	25,000.00	7,086.45	11,106.80-
890.4120.00	Concession GVH	13,893.20	25,000.00	7,086.45	11,106.80-
42	Taxes et redevances	170,369.08	238,200.00	273,106.23	67,830.92-
421	Emoluments pour actes administratifs			5,000.00	
4210	Emoluments administratifs			5,000.00	
022.4210.00	Emoluments octroi de la Bourgeoisie			5,000.00	
424	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	23,325.00	25,000.00	22,575.00	1,675.00-
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	23,325.00	25,000.00	22,575.00	1,675.00-
820.4240.00	Location tracteur forestier HSM 805	23,325.00	25,000.00	22,575.00	1,675.00-
425	Recette sur ventes	144,316.43	210,200.00	243,331.33	65,883.57-
4250	Ventes	144,316.43	210,200.00	243,331.33	65,883.57-
820.4250.00	Vente de bois de service et industrie	138,016.43	200,000.00	233,014.23	61,983.57-
820.4250.01	Vente de bois de feu	6,300.00	10,000.00	10,317.10	3,700.00-
820.4250.03	Vente sapins de Noël		200.00		200.00-
426	Remboursements	2,727.65	3,000.00	2,199.90	272.35-
4260	Remboursements et participations de tier	2,727.65	3,000.00	2,199.90	272.35-
820.4260.00	Remboursement impôt huiles minérales	2,727.65	3,000.00	2,199.90	272.35-
44	Revenus financiers	770.00	520.00	479.92	250.00
440	Revenus des intérêts	350.00	100.00	59.92	250.00
4400	Intérêts des liquidités	350.00	100.00	59.92	250.00
820.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve	350.00	100.00	59.92	250.00
447	Revenus des immeubles PA	420.00	420.00	420.00	
4470	Loyers et fermages, immeubles PA	420.00	420.00	420.00	

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

Compte	Libellé	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Ecart
022.4470.00	Loyers et fermages	420.00	420.00	420.00	
46	Revenus de transferts	332,866.81	400,000.00	843,369.25	67,133.19-
463	Subventions de collectivités publiques e	332,866.81	400,000.00	843,369.25	67,133.19-
4631	Subventions des cantons et des concordat	332,866.81	400,000.00	843,369.25	67,133.19-
820.4631.00	Subventions cantonales	332,866.81	400,000.00	307,230.00	67,133.19-
820.4631.01	Subventions cantonales (dégâts forêts)			536,139.25	

Exercice 2025 Ecritures du 01.01.2025 au 31.12.2025
Comptes 1 à 2999.00

Ecritures traitées
Engagés Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2025	31.12.2024	Ecart	%
1	<u>Actif</u>	293,794.43	368,989.57	75,195.14-	-25%
10	Patrimoine financier	171,793.43	246,987.57	75,194.14-	-43%
100	Disponibilités et placements à court ter	69,298.83	145,971.96	76,673.13-	-110%
1001	La Poste	6,700.13	83,526.19	76,826.06-	-1146%
1001.00	PostFinance 17-533440-4	6,700.13	83,526.19	76,826.06-	-1147%
1002	Banque	62,598.70	62,445.77	152.93	0%
1002.00	Raiffeisen Fonds forestier de réserve	62,598.70	62,445.77	152.93	0%
101	Créances	0.00	122.50	122.50-	0%
1019	Autres créances	0.00	122.50	122.50-	0%
1019.00	Impôt anticipé à récupérer	0.00	122.50	122.50-	0%
104	Actifs de régularisation	102,492.60	100,891.11	1,601.49	1%
1041	Charges de biens et services et autres c	102,492.60	100,891.11	1,601.49	1%
1041.00	Actifs transitoires	102,492.60	100,891.11	1,601.49	2%
107	Placements financiers	2.00	2.00	0.00	0%
1070	Actions et parts sociales	2.00	2.00	0.00	0%
1070.00	Cabane des Becs de Bosson	1.00	1.00	0.00	0%
1070.01	Fromagerie de St-Martin	1.00	1.00	0.00	0%
14	Patrimoine administratif	122,001.00	122,002.00	1.00-	0%
140	Immobilisations corporelles PA	122,001.00	122,002.00	1.00-	0%
1400	Terrains PA	2,000.00	2,000.00	0.00	0%
1400.00	Alpages	2,000.00	2,000.00	0.00	0%
1405	Forêts / Alpages	120,000.00	120,000.00	0.00	0%
1405.00	Forêts	120,000.00	120,000.00	0.00	0%
1406	Biens mobiliers PA	1.00	2.00	1.00-	-100%

Exercice 2025 Ecritures du 01.01.2025 au 31.12.2025
Comptes 1 à 2999.00

Ecritures traitées
Engagés Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2025	31.12.2024	Ecart	%
1	<u>Actif</u>	293,794.43	368,989.57	75,195.14-	-25%
1406.00	Tracteur forestier HSM 805	1.00	1.00	0.00	0%
1406.01	OPEL Campo	0.00	1.00	1.00-	0%

Exercice 2025 Ecritures du 01.01.2025 au 31.12.2025
Comptes 1 à 2999.00

Ecritures traitées
Engagés Toutes
Oui

Compte	Libellé	31.12.2025	31.12.2024	Ecart	%
2	<u>Passif</u>	289,766.95-	368,989.57-	79,222.62	-27%
20	Capitaux de tiers	50,327.64	89,047.91-	139,375.55	276%
201	Engagements financiers à court terme	50,327.64	88,447.91-	138,775.55	275%
2011	Engagements envers les collectivités et	50,327.64	88,447.91-	138,775.55	275%
2011.00	c/c Commune de St-Martin	50,327.64	88,447.91-	138,775.55	276%
204	Passifs de régularisation	0.00	600.00-	600.00	0%
2044	Charges financières / revenus financiers	0.00	600.00-	600.00	0%
2044.00	Passifs transitoires	0.00	600.00-	600.00	0%
29	Capitaux propres	340,094.59-	279,941.66-	60,152.93-	17%
291	Fonds enregistrés sous capital propre	62,598.70-	62,445.77-	152.93-	0%
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	62,598.70-	62,445.77-	152.93-	0%
2910.00	Fonds forestier de réserve	62,598.70-	62,445.77-	152.93-	0%
294	Réserves	90,000.00-	30,000.00-	60,000.00-	66%
2940	Réserve de politique budgétaire	90,000.00-	30,000.00-	60,000.00-	66%
2940.00	Réserve de politique budgétaire	90,000.00-	30,000.00-	60,000.00-	67%
299	Excédent/découvert du bilan	187,495.89-	187,495.89-	0.00	0%
2999	Résultats cumulés des années précédentes	187,495.89-	187,495.89-	0.00	0%
2999.00	Fortune nette	187,495.89-	187,495.89-	0.00	0%
Total		4,027.48	0.00	4,027.48	100%

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	2'000			2'000		2'000	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication				-		-	7%	0.00%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil				-		-	7%	0.00%
1404	Bâtiments du PA				-		-	8%	0.00%
1405	Forêts PA	120'000			120'000		120'000	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	2			2	1	1	35%	50.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
Total comptes ordinaires		122'002	-	-	122'002	1	122'001		

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x	Terrains				-		-
1401.x	Routes / voies de communication				-		-
1402.x	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-
1403.x	Autres travaux de génie-civil				-		-
1404.x	Bâtiments du PA				-		-
1405.x	Forêts PA				-		-
1406.x	Biens meubles du PA				-		-
1409.x	Autres immobilisations corporelles				-		-
1420.x	Logiciel du PA				-		-
1421.x	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-
1429.x	Autres immobilisations incorporelles				-		-
144X.x	Prêts				-		-
145X.x	Participation capital social				-		-
146X.x	Subventions d'investissement				-		-
Total comptes spécifiques		-	-	-	-	-	-

Total immobilisations du PA	122'002	-	-	122'002	1	122'001
------------------------------------	----------------	----------	----------	----------------	----------	----------------

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

[Selon Notice A 1995 AFC](#)

BOURGEOISIE DE ST-MARTIN - AMORTISSEMENTS 2025

PATRIMOINE ADMINISTRATIF											
MCH1	MCH2	Fonction	Nature	IMMOBILISATIONS	01.01.2025	Augmentation	Diminution	Sous-total	Amortissements		31.12.2025
									%	Montant	
140.00	1400.00	820	3300.00	Alpage	2'000.00	0.00	0.00	2'000.00	0	0.00	2'000.00
145.00	1405.00	820	3300.50	Forêts	120'000.00	0.00	0.00	120'000.00	0	0.00	120'000.00
146.00	1406.00	820	3300.60	Tracteur HSM 805	1.00	0.00	0.00	1.00	35	0.00	1.00
146.01	1406.01	820	3300.60	OPEL Campo	1.00	0.00	0.00	1.00	35	1.00	0.00
				TOTAUX	122'002.00	0.00	0.00	122'002.00		1.00	122'001.00

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial	Montant	Assemblée Bourgeoisiale				
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale		décision du :		décision du :				
									-		-	
									-		-	
									-		-	

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.
 Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	279'942	64'180	-	344'122
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-			-
291	Fonds classés dans le capital propre	62'446	153		62'599
294	Réserves de politique budgétaire	30'000	60'000		90'000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-			-
299	Excédent/découvert du bilan	187'496	4'027		191'523

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-

Total provisions à court terme

- - - -

Total provisions à long terme

- - - -

Total des provisions

- - - -

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
Divers						
Cabane des Becs de	30	1	1'000		1	1
Laiterie de St-Martin	2	1	600		1	1

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la Bourgeoisie de St-Martin

1. Base légale

L'établissement du compte de la Bourgeoisie de St-Martin se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La Bourgeoisie de St-Martin se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 0.00.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 1'000.00.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 10'000.00 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.

- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif (compte bilan 1400).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

En cas de réévaluation, le patrimoine financier doit faire l'objet d'évaluation ultérieure au plus tôt après 5 ans par un réviseur particulièrement qualifié au sens du code des obligations.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 0.00.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 10'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 0.00.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 1'000.00.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 1'000.00.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)


Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Ainsi décidé en séance du Conseil municipal du 15 septembre 2021

BOURGEOISIE DE ST-MARTIN



ALAIN ALTER
Président



MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal